



Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 226 du 12 mai 2025

ARCELORMITTAL : "J'APPELLE L'ENSEMBLE DE LA MÉTALLURGIE FRANÇAISE À MONTER À PARIS LE 13 MAI", DÉCLARE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CGT DE L'ENTREPRISE DUNKERQUOISE !

Des centaines de personnes, dont des salariés d'ArcelorMittal inquiets, ont défilé jeudi 1er Mai à Dunkerque pour dénoncer les suppressions par ArcelorMittal d'environ 600 postes en France, notamment sur le site dunkerquois.

Le secrétaire général de la CGT d'ArcelorMittal de Dunkerque (Nord), Gaëtan Lecocq, a appelé jeudi 1er mai "l'ensemble de la sidérurgie et de la métallurgie française" à "monter sur Paris" le 13 mai pour protester contre la suppression par ArcelorMittal de plus de 600 postes en France, sur le site dunkerquois qui est le plus touché.

"On est obligés de monter en ton. J'appelle l'ensemble de la sidérurgie et de la métallurgie française, le 13 mai, à monter sur Paris. S'il faut mobiliser deux, cinq, dix, quinze, vingt bus, les familles, les retraités, on le fera, on filera à Paris et on va montrer ce qu'on sait faire", déclare Gaëtan Lecocq.

"On n'est pas rentrés dans une bataille, on est rentrés dans une guerre. On sait que ça va durer des mois et des mois."

"Je vous le garantie, on va s'en sortir. On va y arriver, il va falloir montrer les muscles", car "si ArcelorMittal Dunkerque tombe, c'est l'ensemble de l'économie des Hauts-de-France qui va tomber", souligne Gaëtan Lecocq, estimant entre "20.000 et 30.000 emplois qui vont disparaître".

Des centaines de personnes, dont des salariés d'ArcelorMittal inquiets, ont défilé jeudi à Dunkerque pour dénoncer ces suppressions de postes. Au son des tambours et dans une nuée de drapeaux rouges de la CGT, les manifestants, dont certains en casque de chantier et chasubles rouges, ont scandé leur colère dans cette ville portuaire.

Tour de France : "Ils vont pouvoir ramener toutes les compagnies de CRS de France pour que la 3e étape ait lieu..." La CGT menace l'épreuve.

La 3e étape de la Grande Boucle pourrait bien ne pas se tenir. Un fait ultra-rare et lorsque c'est le cas, c'est l'immense majorité du temps pour cause météorologique. Cette fois, cela pourrait bien être pour raison politique.

Jean-Paul Delescaut, le secrétaire général de l'union départementale de la CGT Nord, a annoncé à La Voix du Nord l'intention de mener une grève lors de la 3e étape de la compétition cycliste la plus célèbre du monde. La volonté derrière cette action ? Faire pression pour sauver les 302 postes menacés de suppression par l'entreprise de métallurgie, ArcelorMittal à Dunkerque.

"Il n'y aura pas de maillot jaune à Dunkerque" !

Il enchaîne sur les revendications qui poussent la CGT à imaginer avoir recours à une action d'une telle ampleur : *"Si d'ici le 7 juillet, on n'a pas été réunis pour parler nationalisation de la sidérurgie, il n'y aura pas de maillot jaune à Dunkerque."*

"On va être très clair, nous respectons le Tour de France et ceux qui l'aiment, mais là il y a une urgence économique et sociale. Le métal, ça touche tout le monde. Y compris dans le vélo", a-t-il déclaré en marge de la mobilisation du 1er mai à Dunkerque.

Si elle n'est pas entendue la CGT est prête à employer les (très) grands moyens. *"À moins que les ministres de l'Intérieur et de la Justice soient capables de mettre un CRS tous les 20 mètres, il y a 178 kilomètres de parcours entre Valenciennes et Dunkerque. Si on met 1.000 à 2.000 camarades, ça fait un camarade tous les 100 mètres. Ils vont pouvoir mettre toutes les compagnies de CRS de France et de Navarre pour que la troisième étape ait*

lieu." Le moyen le plus sûr pour que l'étape se tienne reste que les revendications des salariés d'ArcelorMittal soient entendues pour qu'ils n'aient pas besoin de recourir à cette pratique

ArcelorMittal/Basse-Indre (Loire-Atlantique) : près de Nantes les salariés craignent la mort de la métallurgie ! Le personnel d'ArcelorMittal s'est mobilisé mercredi 7 mai devant l'usine de Basse-Indre (Loire-Atlantique). 97 croix symbolisent autant de postes supprimés et « *les salariés sacrifiés* ».

Dès 5 h mercredi 7 mai, des salariés d'ArcelorMittal se sont rassemblés devant le rond-point des Forges à Indre. Pour l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT), il s'agit de sensibiliser la population aux suppressions de poste annoncées le 24 avril par la direction du groupe indien de métallurgie : plus de 636 postes sur les sept sites français, **97 à Basse-Indre**, un chiffre symbolisé par la pose d'autant de croix aux abords de l'usine.

Depuis l'annonce de ce qui sera officiellement un plan social dans quelques jours, les représentants du personnel ont dénoncé la perception de 298 millions d'euros de fonds publics par l'entreprise pour finalement éteindre progressivement sa production en France.

À Basse-Indre, les suppressions de poste toucheraient une ligne de fabrication d'acier pour les boîtes de conserve doublées à l'étain. La semaine dernière, la direction a donné « *la nature des postes supprimés, indique le délégué CGT Joris Chauvel, sans autre précision, créant un stress supplémentaire* ».

LVMH (BERNARD ARNAULT) VEUT SUPPRIMER 10 % DES EFFECTIFS DE MOËT HENNESSY, LA FILIALE CHAMPAGNE ET SPIRITUEUX DU GROUPE !

Moët Hennessy possède plusieurs maisons de champagne comme Moët & Chandon, Ruinart, Veuve Clicquot ou encore Dom Pérignon.

Le groupe LVMH, dirigé par Bernard Arnault, a annoncé vouloir supprimer 10 % de ses effectifs de Moët Hennessy, sa branche vins et spiritueux. Les salariés du groupe en ont été informés par une vidéo préenregistrée envoyée la veille.

La filiale souhaite « *revenir progressivement à ses niveaux d'effectifs de 2019* », a confirmé la filiale le jeudi 1er mai. Moët Hennessy compte quelque 9.400 postes à travers le monde. Les **suppressions de plus de 1.000 d'entre eux**, se feront par des non-remplacements des postes vacants. Aucun plan social n'est envisagé.

Baisse des ventes de 11 % en 2024 !

Le groupe LVMH avait annoncé lors de son assemblée générale le 17 avril dernier une baisse des ventes du secteur « vins et spiritueux » de 11 % en 2024. Au premier trimestre 2025, elles avaient baissé de 9 % avec un « *léger recul* », en ce qui concerne l'activité champagne.

AVENIR DE LA SAFRA À ALBI (TARN) : "POUR LES OUVRIERS ET LES FAMILLES, C'EST LAMENTABLE" !

Les salariés de la Safra, à Albi (Tarn) ont reçu un coup de massue avec l'annonce à la dernière minute d'une proposition de reprise par un groupe asiatique. Ils sont choqués.

Le tribunal de commerce devait apporter une solution aux salariés de la Safra le 29 avril 2025. Au lieu de ça, ils ont été plongés dans **le flou**. Une nouvelle audience doit avoir lieu le 13 mai sur la reprise de l'entreprise d'Albi (Tarn) spécialisée dans les bus à hydrogène. Mais les salariés sont encore sous le choc de l'annonce de l'entrée en jeu d'un consortium financier asiatique.

JENNYFER : LIQUIDATION DE L'ENSEIGNE, LES SALARIÉS SOUS LE CHOC !

Lors de la réunion extraordinaire des représentants du personnel le 29 avril, le PDG a informés les élus du personnel que la société a été mise en cessation de paiement, donc liquidation. La direction a demandé de poursuivre l'activité environ 4 semaines. Le lendemain matin les salariés ont été mis au courant de la situation.

Le rendu du jugement était l'après-midi. Cette annonce violente et brutale plonge les salariés dans une situation très précaire. Ils et elles ne percevront pas de salaire à la fin du mois !

La CGT avait déjà alerté pour demander la transparence financière lors des PSE de 2021 et 2023, sans réponse. L'État, quant à lui, devait garantir une vigilance : laquelle ? Celle de licencier tout le monde ? La direction, avec la complicité de l'État, va supprimer les **999 emplois** de l'entreprise.

Le Gouvernement et la direction de l'enseigne portent une lourde responsabilité dans le drame social qui s'abat sur les salariés de JENNYFER.

La Fédération CGT Commerce et Services dénonce la dissimulation de la procédure auprès des Instances Représentatives du Personnel et exige la transparence financière ainsi que l'encadrement par voies législatives et réglementaires pour que le Patronat ne puisse plus liquider des entreprises par le biais de montages financiers, à l'instar de ce qu'ont connu Camaïeu, Alinéa, Habitat et d'autres entreprises dans des situations similaires.

GMD / CHÂTEAUROUX (INDRE) : UNE PREMIÈRE BATAILLE DE GAGNÉE... PAS LA GUERRE !

Pierre-Edouard Stérin patron de l'extrême droite française jette l'éponge sur la reprise du groupe Groupe Mécanique Découpage, sous-traitant majeur de la filière automobile, qui compte 35 sites à travers le monde dont 15 en France, après une rencontre avec le comité de groupe, au cours de laquelle s'est révélée l'absence totale de projet industriel et de garanties pour le maintien de l'emploi et des sites.

Se confirme ainsi l'hypothèse, dénoncée depuis plusieurs mois par les organisations syndicales, selon laquelle cette opération de reprise à l'euro symbolique, subventionnée par des abandons de prêts par l'État et les banques, ne visait que la réalisation d'une plus-value financière après la restructuration et la vente à la découpe du groupe.

Dans cette affaire, l'État porte une lourde responsabilité. Le Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI) avait quand même validé l'accord de reprise par Pierre-Edouard Stérin, sans la moindre perspective industrielle !

Comme pour Vencorex ou Arcelor Mittal, l'inaction gouvernementale face aux décisions des multinationales conduit notre pays à des pertes industrielles irréversibles. **La préservation de nos savoir-faire, de nos compétences, de notre outil industriel passe aujourd'hui par la nationalisation des entreprises stratégiques.**

Les salariés exigent à juste titre le respect et la consultation de leurs représentants dans un processus de négociation transparent, avec des garanties écrites et opposables sur un projet industriel solide, à l'opposé de toute opération spéculative.

Le gouvernement dispose des leviers pour imposer aux donneurs d'ordre de s'engager sur le carnet de commandes, aux banques d'assurer la continuité des financements. Toutes les mesures de sauvegarde pour préserver la capacité industrielle de notre pays doivent être prises. Il y a urgence !

INEOS AUTOMOTIVE / HAMBACH (MOSELLE) : UN ACCORD DE CESSATION D'ACTIVITÉ ANTICIPÉE SIGNÉ PAR LES SYNDICATS RÉFORMISTES : CFTC, CGC et CFDT !

Les syndicats CFTC, CFE-CGC et CFDT ont signé un accord de cessation d'activité anticipée avec la Direction d'Ineos Automotive à Hambach, garantissant des indemnités substantielles pour les salariés. La CGT, en revanche, a refusé l'accord, jugeant les garanties insuffisantes pour assurer l'avenir du site.

Un accord de cessation anticipée d'activité (CAA) a été signé récemment entre la Direction d'Ineos Automotive à Hambach et les syndicats CFTC, CFE-CGC et CFDT.

Il a pour objectif de sécuriser les conditions de travail et les indemnités des salariés !!! Ce plan, qui a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2026, prévoit des indemnités substantielles : 32 mois de salaire à 100 %, moins l'ancienneté, pour les ouvriers, et 27 mois de salaire à 100 %, moins l'ancienneté, pour les cadres.

STMICROELECTRONICS / TOURS (INDRE ET LOIRE) : LA CGT REDOUTE LA SUPPRESSION DE 400 POSTES À TOURS, LA DIRECTION NE DONNE PAS DE CHIFFRES LOCAUX !

Au lendemain du comité social et économique de STMicroelectronics qui s'est tenu à Paris, un nouveau CSE se tenait sur le site de Tours qui emploie 1.400 salariés. La direction a rappelé son annonce de 1.000 départs volontaires sur 2.800 postes dans l'Hexagone. Aucun chiffre n'a été révélé pour le site de Tours mais la CGT estime à 400 le nombre d'emplois menacés de suppression.

"C'est ce qu'on craignait. La direction ne dévoilera pas le nombre d'emplois qui seront impactés à Tours par le projet de restructuration". Stéphane Moreau, délégué syndical CGT chez STMicroelectronics à Tours-nord est déçu mais pas surpris. La direction leur a donné les mêmes informations qu'au comité social et économique (CSE) qui s'est tenu à Paris. 1.000 départs volontaires sont prévus d'ici 2027 au niveau national,

Après trois heures de réunion, le représentant syndical est en colère. "Ils nous proposent de faire un bilan en 2027, une fois que les départs volontaires auront eu lieu. Ils nous proposent de négocier les conditions de départ sans nous donner le nombre de personnes que ça concerne".

On refuse de donner un chèque en blanc à la direction sur ce projet de restructuration alors qu'on n'a pas ni les tenants ni les aboutissants." !

Si aucun chiffre par site de production n'est donné, les syndicats estiment à plusieurs centaines le nombre de postes concernés à Tours. Entre 100 et 200 selon la CFDT, entre 200 et 400 selon la CGT. *"Cela dépend si on prend en compte les fonctions support ou pas. Mais avec les fonctions support, on arrive à environ 400 emplois qui risquent d'être supprimés sur le site de Tours"*, explique Stéphane Moreau.

En 2023, STMicroelectronics a reçu **487 millions d'euros d'aides publiques**, dont 68 % de subventions dans le soutien aux investissements et à l'innovation, 25 % au titre du crédit impôt recherche, et 7 % sous forme d'allègements de cotisations sociales.

RATP : "UNE VENTE À LA DÉCOUPE" DÉNONCENT LES SYNDICATS DE LA RÉGIE !

Deux opérateurs privés dont un italien devraient remporter la gestion d'une partie des lignes de bus de la RATP. D'ici 2026, le réseau de bus de l'opérateur historique doit s'ouvrir à la concurrence avec le basculement de **19.000 travailleurs et 308 lignes de bus** en dehors de l'établissement public RATP.

C'est une nouvelle étape dans l'ouverture à la concurrence de la RATP : un gros morceau de son monopole historique sur le réseau de bus va être attribué à des concurrents, choisis par Île-de-France Mobilités (IDFM) pour **l'exploitation de 37 lignes de bus à Paris et en petite couronne**.

Lors de la première vague d'attribution des délégations de service public en octobre, la RATP s'en était bien sortie, remportant deux lots sur les trois attribués, les plus importants. Cette fois-ci, elle en a perdu deux sur trois, sous réserve de validation par le conseil d'administration d'IDFM.

L'arrivée surprise d'un exploitant italien !

Le gros morceau est revenu à Transdev qui récupère la gestion de deux dépôts de bus et 19 lignes en Seine-Saint-Denis et dans neuf arrondissements parisiens. Le contrat doit débiter le 1er mai 2026 pour une durée de huit ans, date à laquelle 1850 équivalent temps plein seront transférés de la RATP vers Transdev. D'après une source syndicale, ce marché s'élève à environ 100 millions d'euros annuels.

Mais la surprise vient dans le choix d'ATM, exploitant milanais détenu à 100% par la municipalité lombarde, pour la gestion de 18 lignes situées principalement dans le sud des Hauts-de-Seine.

C'est la première implantation en France de l'exploitant italien, qui va récupérer 750 équivalent temps plein de la RATP dans l'opération. La société exploite notamment le métro automatique de Copenhague depuis 2008 et a mis en service le premier métro automatique à Thessalonique, en Grèce.

Au total, ce sont donc 2.600 équivalent temps plein qui vont quitter le giron de la RATP pour rejoindre des concurrents d'ici à un an. Il est prévu que les salariés conservent leur salaire, mais certaines primes et gratifications exceptionnelles ne sont pas concernées. Les salariés au statut soumis au régime spécial de retraite conserveront cet avantage, mais l'organisation du temps de travail pourra être rediscutée.

Dans un message interne transmis aux salariés, le PDG de la RATP Jean Castex s'est dit *"très déçu"* du choix effectué par IDFM. *"D'autres échéances très importantes arrivent et je demeure confiant"*, a-t-il ajouté. *"Nous ne sommes pas encore à la mi-temps de la partie et, plus que jamais, nous allons continuer à nous battre pour défendre les couleurs de la RATP et du service public"*, a écrit le PDG !!! Il reste encore sept lots à attribuer sur les treize en jeu. Le groupe vise notamment les lignes de bus intra-muros, les plus rémunératrices. Le lot baptisé "rive droite" est par exemple évalué à 230 millions d'euros annuels.

Jean Castex, qui fut premier ministre d'un gouvernement dont la politique est celle des privatisations, a à plusieurs reprises émis des doutes sur le processus d'ouverture à la concurrence auquel sont soumis les transports parisiens, sans renier sur le fond les privatisations. Lors de son audition devant les parlementaires en octobre pour sa reconduction à la tête de l'entreprise, il avait appelé à la création d'un *"observatoire indépendant sur les conditions de mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence"*.

L'inquiétude des salariés de la RATP !

"Il y a aussi tout ce qui concerne la sécurité ; est-ce que IDFM pourra mettre en place la transition dès novembre ?" s'est interrogé le délégué syndical CGT-RATP, Bertrand Hammache.

Pour l'instant, la RATP gère la sûreté sur tout le réseau grâce au Groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR), mais quand une alarme sera déclenchée dans un bus exploité par un concurrent, *"qui interviendra ? Pour l'instant aucune convention n'a été signée"* entre la RATP et ses concurrents, a ajouté M. Hammache.

L'autorité des transports franciliens Île-de-France Mobilités (IDFM) *"a dépassé la ligne rouge"*, a estimé de son côté le syndicat FO-RATP, au lendemain de l'annonce du transfert de la gestion de 37 lignes de bus à des concurrents de l'exploitant historique. *"Cette décision revient à nier l'engagement quotidien des agents RATP au service de l'intérêt général"*, s'indigne le deuxième syndicat en matière de représentativité au sein de l'entreprise.

Pour l'organisation syndicale, il s'agit d'un *"démantèlement"* du réseau de bus.

Le tramway doit également s'ouvrir à la concurrence en 2030, puis le métro, à horizon 2039.

LOGEMENT : UN NOMBRE INÉDIT DE MÉNAGES ONT ÉTÉ EXPULSÉS PAR LA FORCE EN 2024 !

Les forces de l'ordre ont accordé leur concours pour expulser 24.556 ménages de l'habitation qu'ils louaient, en 2024, a annoncé le ministère du logement, lundi 5 mai. Il s'agit d'un nombre inédit, en progression de 29 % par rapport au précédent record, établi en 2023, qui s'élevait à 19.023 expulsions forcées, et même de 51,5 % par rapport à l'année 2019.

« Cela signifie qu'environ 50.000 personnes ont été expulsées par la force. Et l'on sait que de deux à trois fois plus partent avant l'intervention des forces de l'ordre, qui est très traumatique », réagit Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés.

Le nombre d'expulsions forcées a été huit fois plus élevé qu'en 1983, et trois fois plus qu'en 2004 et qu'en 2020, année de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, lors de laquelle le gouvernement avait prolongé jusqu'au 10 juillet la trêve hivernale, prévue initialement du 1er novembre au 31 mars.

« Ces chiffres très préoccupants montrent que l'on n'est plus dans un rattrapage des expulsions qui n'ont pas eu lieu durant la crise sanitaire ». Il pointe deux raisons supplémentaires à cette « explosion des expulsions » : la hausse du prix du logement, devenu le premier poste de dépense des ménages, et les effets de la loi Kasbarian-Bergé de juillet 2023, qui a notamment réduit les possibilités d'obtenir en justice des délais de paiement pour les locataires en situation d'impayés.

Les associations de terrain craignent une nouvelle hausse du nombre de ménages mis à la rue en 2025, puisque les commandements de payer et les décisions de justice ordonnant l'expulsion ont respectivement augmenté de 11 % et 9,3 % en 2024, selon les chiffres publiés le 20 mars par la Chambre nationale des commissaires de justice, nouvelle appellation des huissiers.

NETTOYAGE MAINTENANCE INDUSTRIE (PARIS) : ILS ONT GAGNÉ ! UNE VICTOIRE DE LA LUTTE !

Après deux mois et demi de grève, les employé-es de la société de nettoyage Maintenance Industrie ont remporté une victoire importante. Ils ont obtenu du temps de travail supplémentaire face aux temps partiel imposés, selon le protocole de fin de grève signé le lundi 5 mai.

« Victoire pour les grévistes de Maintenance Industrie ! », se réjouissent les travailleuses et travailleurs de la société de nettoyage. Face à leur patron, les employé-es mobilisé-es ont obtenu gain de cause, du moins sur leur revendication principale. De ce fait, la fin de la grève a été actée, le lundi 5 mai, via un protocole.

Avec ce mouvement **de deux mois et demi de grève**, une quinzaine de personnes qui nettoient les sites de la Direction régionale des finances publiques, à Paris, demandaient une hausse de leur nombre d'heures de travail, face au temps partiel imposé par leur employeur. Une exigence à laquelle la direction de la société sous-traitante a enfin accédé.

La direction a refusé l'accession à une prime de chantier !

« 13 salarié-e-s ont obtenu en tout 276 heures », explique Danielle Cheutron, soutien des grévistes, du collectif de nettoyage CGT, tandis que « 3 salarié-es qui n'avaient rien obtenu par ailleurs recevront une prime mensuelle de 15 € ». « Il aura fallu une longue grève de 2 mois et demi pour arriver à ce résultat », assure-t-elle.

Une prime de remise en état égale à 60 % des jours de grève va être payée aux grévistes, poursuit la syndicaliste. Le passage d'un CDD en CDI a également été acté, selon le protocole de fin de grève. La direction a refusé l'accession à une prime de chantier et proposé une prime de lavage de 50 centimes brut par mois pour un temps complet, ce que les grévistes ont refusé.

Deux semaines avant la fin de la grève, Demba, agent d'entretien sur le site des Finances publiques du 8e arrondissement s'insurgeait : « Ça fait des mois de grève et rien ! On continuera jusqu'au bout. »

Par ailleurs, la société de sous-traitance Maintenance Industrie employait Moussa Gassama, 57 ans qui est mort des suites de ses blessures, après une chute le 21 février 2022 alors qu'il nettoyait des vitres du Centre d'Action Social de la ville de Paris (CASVP) à 5 mètres de hauteur.

ARKEMA/JARRIE (ISÈRE) : LE SITE MIS À L'ARRÊT ET LA COLÈRE GRONDE À NOUVEAU !

Les salariés du site de Jarrie ont stoppé l'activité mardi 6 mai après 17 h 30, alors que les négociations à Paris avec la direction ne se sont pas très bien passées...

Une réunion de négociations sur les mesures d'accompagnement du PSE d'Arkema Jarrie était prévue, mardi, à Paris avec la direction de l'entreprise. Cinq délégués syndicaux (CGT, CGC et CFDT entre autres) avaient fait le trajet jusqu'à Paris, et selon eux, les discussions se seraient « plutôt mal passées ». Si bien que « le site est reparti sur un arrêt complet, avec les unités arrêtées, et l'alimentation en chlore de Framatome coupée ».

Alors qu'une assemblée générale est prévue ce mercredi à 14 heures, le syndicat CGT pronostiquait mardi soir une potentielle grève. « Nos représentants avaient préparé quelques revendications, mais quand le sujet de la prime supra-légale a été abordé, la direction a rétorqué que ce serait zéro euro. On ne s'attendait pas à gagner au loto, mais quand même. On s'était basés sur ce qui a été obtenu dans d'autres entreprises de la même taille. Mais non. Du coup, la colère des salariés est montée. Et on a tout coupé. »

ETAM / MARQ-EN-BARŒUL (NORD) : LE GROUPE FERME UNE USINE EMBLÉMATIQUE, 55 SALARIÉS CONCERNÉS !

Etam a annoncé début mars 2025 la fermeture de son Tech Center à Marq-en-Barœul. 55 salariés, inquiets pour leur avenir, dénoncent une décision brutale du groupe.

C'est une annonce qui a fait l'effet d'un coup de massue. Début mars 2025, la direction d'Etam a confirmé la fermeture de son Tech Center à Marq-en-Barœul près de Lille (Nord). Première usine du groupe en France, aujourd'hui les 55 salariés y confectionnent les prototypes avant qu'ils ne soient sélectionnés et produits. Ils sont désormais suspendus aux négociations autour du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Depuis cette annonce choc, la mobilisation s'organise. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu dans la métropole lilloise, et un compte Instagram, « Etam les licenciés », relaie les témoignages et les actions des employés. Une manière de rendre visibles les visages et les parcours derrière la décision. Claudine Coppens, modéliste et déléguée CGT, ne cache pas son inquiétude : « *Beaucoup sont à quelques années de la retraite. D'autres ont plus de 50 ans. À cet âge-là, on ne retrouve pas un travail comme ça, surtout dans notre branche.* » La direction, de son côté, propose des reclassements, mais principalement en boutique, dans d'autres villes de France. Une reconversion difficilement envisageable pour beaucoup d'employés.

FERMETURE DE CRÈCHES PEOPLE & BABY : LES RATS QUITTENT LE NAVIRE !

L'annonce de la fermeture brutale de 44 crèches par le groupe People & Baby démontre, une fois de plus, la nocivité de la marchandisation de l'accueil du jeune enfant. La CGT exprime sa profonde indignation face à cette annonce, conséquence directe de la logique financière impitoyable qui gouverne ce secteur.

Cette mesure s'inscrit dans un contexte de répression syndicale insupportable avec la tentative de licenciement dont est victime notre délégué syndical au sein de ce groupe qui tente de museler l'expression des salariés et de leurs représentants.

Le groupe People & Baby aurait-il des problèmes à faire la transparence sur son modèle économique ? Derrière ces fermetures, ce sont des centaines de familles abandonnées sans solution pour l'accueil de leur bébé, et des dizaines de professionnel·es menacé·es de perdre leur emploi.

Il s'agit avant tout de l'échec flagrant d'un modèle que nous dénonçons depuis des années : confier l'accueil des enfants à des entreprises privées lucratives, c'est accepter que la rentabilité passe avant la qualité, avant la sécurité, avant les besoins fondamentaux des enfants. Les scandales révélés par de nombreuses enquêtes ces dernières années l'ont suffisamment montré. **Quand les profits s'effondrent, ce sont les bébés, les familles et les salarié·es qui en paient le prix.**

Ce modèle est fondamentalement incompatible avec l'exigence d'un accueil de qualité, continu, sécurisant pour les jeunes enfants. Il est aussi un leurre : loin de développer durablement l'offre d'accueil, il la précarise, la rend instable et vulnérable aux logiques de marché.

Les pouvoirs publics, qui depuis de nombreuses années ont favorisé cette marchandisation en assouplissant sans cesse les réglementations et les normes de qualité, portent une lourde responsabilité dans ce naufrage.

La CGT note les timides premiers pas du gouvernement vers un rétablissement de normes plus protectrices, comme l'alignement de certaines règles pour les micro-crèches sur celles des petites crèches. Mais cela ne suffit pas. Il est temps de répondre aux alertes convergentes de l'IGAS, des commissions parlementaires, de la Commission des 1000 premiers jours : nous exigeons un taux d'encadrement renforcé et une hausse du taux de diplômé·s à 60 % auprès des enfants.

Enfin, le gouvernement doit repenser le périmètre du futur Service public de la petite enfance : les entreprises à but lucratif doivent en être exclues. **L'accueil de nos enfants ne doit pas être un business.**

MONDE

ESPAGNE : QUELQUES MOIS APRÈS SON PLAN SOCIAL EN FRANCE, AUCHAN FERME 25 MAGASINS ET SUPPRIME PLUS DE 700 POSTES EN ESPAGNE !

Deux ans après avoir racheté 224 magasins à Dia, l'antenne ibérique du groupe Mulliez, Alcampo, a décidé de se séparer d'une partie d'entre eux, a-t-il annoncé le jeudi 8 mai. **Fin 2024, c'était déjà 2.400 emplois qui étaient supprimés en France.**

Le groupe Mulliez peine toujours à se sortir de ses difficultés économiques. Et ce sont ses salariés dans la péninsule ibérique qui vont cette fois-ci en faire les frais. Le distributeur Auchan a annoncé jeudi 8 mai la fermeture de 25 de ses supermarchés en Espagne dans le cadre d'un plan de restructuration qui se traduira par plus de **700 suppressions de postes.**

« *Le commerce vit une profonde transformation* », qui nécessite de « *s'adapter à ces nouvelles habitudes d'achat qui font que les consommateurs préfèrent des établissements plus petits et pratiques* », tente de justifier dans un communiqué le distributeur, qui opère en Espagne sous le nom d'Alcampo. Et le groupe d'annoncer réorganiser

ses activités dans ce pays via un plan répondant *«aux nouvelles tendances de consommation»*, qui *«impliquera la fermeture de 25 supermarchés en difficulté»* sur les 540 que l'entreprise détient aujourd'hui et *«affectera 710 employés sur un effectif total de 23.300»*, ajoute-t-il.

Transformation essentielle !

Selon le distributeur originaire du nord de la France, les sites concernés font partie d'un *«lot de 224 supermarchés»* acquis en 2023 auprès du groupe Dia. *«Les 3.600 collaborateurs seront intégrés progressivement aux équipes Alcampo au fur et à mesure du transfert des magasins»*, expliquait en 2022 alors le groupe. Les supermarchés choisis par Auchan *«ne correspondaient pas à son modèle»* ou *«l'emplacement n'était pas idéal»*, affirme l'entreprise.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement